

11252

TERRITOIRE DU DAHOMEY

SOMMAIRE

Création d'une Mission
d'Aménagement des Lagunes
et de l'OUÈME.

ARRÊTÉ OU DÉCISION DU GOUVERNEUR

ANNÉE	51	83
19	9	

TP.

C. 85. — C. 25.

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, Gouverneur du Dahomey,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Vu l'ordonnance du 7 septembre 1840, rendue applicable à la Colonie par décret
du 10 mars 1893; ensemble le décret organique du 18 octobre 1904; réorganisant
le Gouvernement Général de l'A.O.F. et tous actes modifica-
tifs subséquents ;

Vu l'arrêté général du 6 Mai 1927 portant organisa-
tion des services des T.P. et A.O.F. et fixant les attribu-
tions de ces services;

Vu l'arrêté local du 17 Novembre 1941 portant réorga-
nisation du service des TP. du Dahomey;

Vu l'arrêté général n°5066/TP/SC du 6 Octobre 1949
créant le Service Fédéral de l'Hydraulique;

Vu l'arrêté général n°6373/TP du 13 Décembre 1949 or-
ganisant le Service Fédéral de l'Hydraulique;

Vu l'accord du Haut-Commissaire de la République en
A.O.F. donné par lettre en date du 1^{er} Décembre 1951;

sur la proposition du chef du service des Travaux pu-
blics.

A R R E T E :

ARTICLE 1^{er} - II est créé au sein du Service des Travaux pu-
blics du Dahomey un organisme dénommé : "MISSION D'ETUDE
L'OUÈME".

ARTICLE 2 - Cet organisme a dans ses attributions, sous la
Direction du chef du Service des Travaux Publics :

- 1^o) L'étude de la mise en valeur hydro-agricole de la va-
lée de l'Ouémé-Sô et de leur delta.
- 2^o) L'étude de l'amélioration de la navigation intérieure
lagunaire.
- 3^o) L'étude des possibilités de création d'un port de ba-
lage à COTONOU.

.....//.....

ARTICLE 3. - La Mission comportera le personnel qui y sera affecté par le Chef du Service des T.P.

Le Chef de la Mission sera désigné par arrêté du Gouverneur dans les conditions fixées par l'article 19 de l'arrêté général du 6 Mai 1927.

ARTICLE 4. - Le Chef du Service des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié, enregistré et communiqué partout où besoin sera ./.

PORTO-NOVO, le 14 JANVIER 1952

Signé : Charles Henri BONFILS

Pour ampliation :

P. Le Chef de Cabinet et po.
L'Adjoint,

Y. PERSON
Admr. Adjt. de La POM.



GOUVERNEMENT GENERAL

DE

L. A. O. F.

TERRITOIRE DU DAHOMEY

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

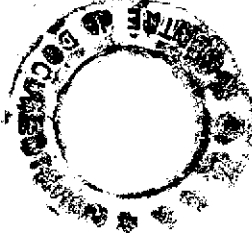
DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DE L'HYDRAULIQUE

MISSION D'ETUDE

DE

L'OUERRE

RAPPORT D'ACTIVITE N° I



PORTO-NOVO, le 18 Mars 1952

S O M M A I R E

PREAMBULE

CHAPITRE I

OBJECTIFS, PROGRAMME, ACTIVITES ET RESOURCES des

Sections techniques

- A) Section " TOPOGRAPHIE "
- B) " " " CHIMIE "
- C) " " " HYDROLOGIE "
- D) " " " HYDROGRAPHIE "

CHAPITRE II

ORGANISATION, ACTIVITES ET RESOURCES des services de

Genclionnement

- A) service BUREAU
- B) service MATERIEL

CHAPITRE III

RECAPITULATION

- A) PERSONNEL
- B) CREDITS

CONCLUSION

P R E A M B U L E

La mission d'étude de l'OUENGE dont les objectifs et l'organisation avaient été définis dans le RAPPORT D'ORGANISATION du 14 juillet 1967 a commencé son activité au mois d'août 1967.

Elle a été créée officiellement par un arrêté n° 93 en date du 14 janvier 1968 de Monsieur le Gouverneur du DAHOMEY.

Entre ces deux dates elle s'est efforcée

1°/ de réunir les moyens en personnel, matériel, bâtiments et crédits prévus au RAPPORT D'ORGANISATION.

2°/ de commencer les études

Le présent rapport fait le bilan de cette activité.

CHAPITRE I

PROGRAMME, ORGANISATION, ACTIVITE ET BESOINS des sections techniques

Le RAPPORT D'ORGANISATION prévoyait que la mission serait articulée en quatre sections techniques correspondant aux quatre principales branches de son activité, à savoir :

TOPOGRAPHIE, AGROLOGIE, HYDROLOGIE, HYDROGRAPHIE.

Ces sections ont été effectivement créées.

Les deux premières n'ont qu'une activité réduite par suite du manque de techniciens européens.

La troisième fonctionne partiellement grâce à un agent hydrologue de la section locale de l'HYDRAULIQUE dont certains travaux intéressent le delta de l'OUEME.

La quatrième a une activité normale.

A

Section " TOPOGRAPHIE "

I°/ OBJECTIFS

Le programme de levés topographiques prévus au RAPPORT D'ORGANISATION a été légèrement modifié ; actuellement il comporte

a) l'établissement de la carte au 1/20.000 (courbes de niveau tous les 2,50 m.) de la zone intéressée par les études d'aménagement (2.300 km², env.)

b) l'établissement des profils en long de l'OUEME sur 100 km de la SO sur 75 km, du ZOU sur 35 km, et de différents chenaux sur 30 km

a) personnel	depense annuelle	frais d'investisse- ment
un ingénieur géomètre	1.300.000	
un topographe	900.000	
personnel africain	200.000	
b) MATERIEL TECHNIQUE ET DE CAPTIVITE		
(commande en cours)		1.000.000
c) MATERIEL AUDIO		
un Power-Rayon LODGE (à acquiescer)	400.000	900.000
d) LOGEMENTS		
deux logements à aménage- ment et à meubler.	300.000	400.000
T O T A L	3.700.000	2.300.000

A ces dépenses de fonctionnement il faut ajouter les dépenses d'établissement de la carte au 1/20.000 soit par l'Institut géographique National soit par une entreprise privée. Ces dépenses se répartissent approximativement de la façon suivante

- prises de photographies au 1/20.000 2 millions 1952- 53
- travail de nivellement de précision 4 millions 1953- 54
- restitution photographique 3 millions

soit au TOTAL..... 9 millions

Ainsi les dépenses concernant les opérations topographiques du delta et des lagunes se répartissent comme suit :

Exercice 1953 - 53 2,3 millions

3,7 millions

2,0 millions

4,0 millions

TOTAL..... 12,0 millions

Exercice 1953 - 54 3,7 millions

3,0 millions

TOTAL..... 6,7 millions

Les ébènes et les palmiers ont envahi le pays
but :

- Le programme à réaliser immédiatement vise l'indé-
pendance du haut-delta (à la palmarie à l'indie) et du bas-delta
(à opère).

a) ~~1944-45~~ 1944-45 1944-45

une convention entre le gouvernement du DALLON et
L'I. R. H. O. a été établie et a été signé l'accord de principe
des deux parties.

Parcellaires 1.011.00 de la Recherche Scientifique d'outre-mer (ORSOM) vient d'acheter à Lomé au Togo la consécration d'un laboratoire de pédologie destiné au groupe TOCO, Institut Dahoméen La mise en service de ce laboratoire est imminente, c'est pourquoi nous avons établi un projet de convention entre la Commission du DAHOMY et l'ORSOM pour que cet atelier effectue pour le compte de la mission les analyses chimiques et microbiologiques des échantillons de terre prélevés dans le delta.

ENCLOSURE 10 10 000 10

10

CONFIDENTIAL NO DISCLOSURE (U)

and you can't

(u) RECORDED FOR SOURCE IN 1961 SUPPLIES FAVORABLE

B/ Bas-delta - RIZ

L'absence d'un ingénieur agronome spécialiste du riz ne nous permet pas d'établir un programme précis d'études pour cette culture de plus celle-ci est totalement dépendante de la solution qui sera adoptée pour gérer le débouché en riz de la lagune à COCHIN.

3°/ ACTIVITE

A) Relatif à l'huile

Même que les conventions prévues ci-dessus n'aient pas encore été signées, dès à présent les connaissances du paragraphe a) ont débuté.

Elles seront bornées avant la saison des pluies (mai 1969) - durant cette saison l'enquête juridique pourra se poursuivre.

La prospection systématique paragraphe b/ci-dessus débutera donc en novembre 1969.

B) RIZ

Malgré l'absence de l'ingénieur spécialiste, plusieurs connaissances ont déjà été effectuées par la mission.

De ventes échantillons s'offrent en saison sèche à cette culture.

Leur aménagement se trouve en particulier libéré de la sujétion "appartenance des terres" car elles sont en fait récupérées sur la lagune.

4°/ BESOINS

La section AGRICULTURE de la mission ne possède actuellement ni personnel ni matériel technique.

Les études effectuées à ce jour l'ont été par le chef de mission avec la collaboration d'un ingénieur de l'I.R./I.O. et du géologue des mines.

Il est certain que cette collaboration ainsi que celle de l'ONGCM permettront à la mission d'avoir une section AGRICULTURE relevant directement ou indirectement vers le problème du riz.

*****/*****

Ses besoins sont cependant les suivants :

<u>a) personnel</u>	<u>dépense annuelle</u>	<u>frais d'investissement</u>
un ingénieur agronome	1.400.000	
personnel africain	800.000	
<u>b) matériel technique et de campement (commande en cours)</u>		600.000
<u>c) matériel auto</u>		
I P. U 800 k. (à acquérir)	300.000	700.000
<u>d) logement</u>		
un logement à aménager et à meubler.	200.000	200.000
T O T A L	2.700.000	1.500.000

A ces dépenses de fonctionnement il faut ajouter les dépenses entraînées par la collaboration de l'I.R.H.O. d'une part et celle de l'ORSON d'autre part.

Les dépenses de l'I.R.H.O. seront de loin les plus élevées; elles sont actuellement en cours d'étude au siège de cet organisme à PARIS. On peut à priori les chiffrer de la façon suivante :

1^{re} Phase Reconnaissance préliminaire sur 20.000 ha

Ingénieur.....	200.000	
Personnel africain	50.000	
Participation de la station de		
POBE.....	150.000	
	400.000	

1^{er} semestre 52

2^e Phase Prospection systématique sur 6.000 ha env.

-layonnage	300.000 Frcs	
-sondage	200.000 Frcs	
-transport	200.000 Frcs	
-étude en bureau		
et en laboratoire	300.000 Frcs	
-Personnel européen		
sur le terrain	500.000 Frcs	
-6 secteurs d'essai de		
1 ha environ	600.000 Frcs	
-Matériel technique et		
de campement	1.000.000 Frcs	
-Imprévu et divers	400.000 Frcs	
TOTAL	4.000.000	

1952 - 1953

T. 4.300.000

2e Phase - Etude de la plantation sur un bloc retenu de 4.000 ha.
 Estimation approchée 2/300.000 francs (1953-1954)
 soit un total pour les 3 phases de

7.000.000 F

Les dépenses de participation de 1.025021 peuvent être chiffrées au maximum à 500.000 francs pour chaque exercice 1953/1953 et 1953/1954.

En résumé les opérations concernant les études agronomiques pour l'aménagement de la vallée de l'OUMME se répartissent comme suit :

Exercice 1953 - 1953	2,7 Millions
1,6	"
0,4	"
4,3	"
0,5	"

TOTAL..... 9,5 Millions

Exercice 1953 - 1954	2,7 Millions
2,3	"
0,5	"

TOTAL..... 5,5 Millions

10

SECTION HYDROLOGIE.

1° / OBSERVATIONS

1) Etude du régime des eaux dans la ^{la} vallée de l'OUMME doit s'effectuer conformément au schéma suivant :

- a) Détermination des quantités d'eau entrant dans la vallée alluvionnaire.
- b) Répartition de ces eaux dans le delta (OUMME, SO, rivières inondation, évaporation).
- c) Détermination des quantités d'eau sortant du delta par les chenaux de LACOS et de COUMOU.

...../.....

Les bases des projets d'ouvrages à réaliser, dans de nombreux cas, l'intérêt même du delta et de l'écoulement des eaux, les problèmes de navigation et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture.

En 1961 est venu pour les années ultérieures, la détermination de la zone d'étude, les problèmes de navigation et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture.

La détermination de la zone d'étude, les problèmes de navigation et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture.

- a) Établissement de stations principales de jaugeage sur le delta de l'Indus et sur celui de l'Indus.
- b) Mesures de débit et de débit dans les zones de jaugeage et dans les zones de jaugeage.
- c) Jaugeages à effectuer sur l'Indus et ses affluents en amont de son débouché dans la vallée alluviale.
- d) Étude à réaliser en amont de son débouché dans la vallée alluviale.

Outre cette étude, il s'agit de la section hydrologique de l'Indus et de l'Indus, les problèmes de navigation et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture, les problèmes de l'habitat et l'agriculture.

Personnel	Dépenses annuelles	Frais d'investissement
un ingénieur hydraulicien	1.300.000	
un agent technique	900.000	
personnel africain	700.000	
b) <u>Matériel technique et de campement</u> (à commander)		600.000
c) <u>Matériel AUTO</u>		
I P.V. 800 L. (à acquiescer).	300.000	700.000
d) <u>Logements</u>		
deux logements à exécuter et à mobiliser.	300.000	400.000
T O T A L	3.500.000	1.700.000

En résumé les crédits nécessaires aux études hydrologiques sont :

Pour l'exercice 1952-53 3,5 Millions
 1,7 " "
 5,2 Millions

 Pour l'exercice 1953-54 3,5 Millions

P

Section HYDROGRAPHIE.

2°/ OBJET

Les études confiées à cette section concernent deux problèmes :

a) la part de batelage de COCOTON - A ce titre il est apparu que seules des observations sur modèle réduit permettraient de conclure à la possibilité technique de cette solution.

c'est pourquoi la section hydrographie a été vue confiée à l'exécution d'un certain nombre de mesures concernant

- les marées
- la houle
- les courants
- les fonds
- les déformations de la côte et de l'embouchure de la lagune.

b) Les levés hydrographiques en lagune ou vue de l'embouchure selon éventuelle de la navigation lagunaire.

2° / PROGRAMME DE TRAVAIL

En ce qui concerne le problème du port de batelage la section HYDROGRAPHIE exécuta depuis le mois de septembre 1951 des observations régulières de marées.

Le limnimètre installé sur le rivier de COTONOU a été rectifié en nivellement au marégraphe de LOUS par une brigade de 111.4.M. qui exécutait le nivellement de précision LOUS, COTONOU-TOHOUNOU.

Les résultats de ces observations sont très satisfaisants - prochainement le limnimètre sera remplacé par un marégraphe.

Depuis le début du mois de février cette section effectuera en outre, journalièrement une série de mesures concernant

l'égallitude, la longueur d'onde, la célérité et la direction de la houle.

Tous les 15 jours elle procède au levé topographique de la côte au droit de l'ancienne embouchure de la lagune de COTONOU au mar.

Enfin la mission hydrographique de l'avis "Gautier" toujours est venu apporter à ces études sa collaboration en ce qui concerne

- le levé régulier des fonds (1/10.000) au large de COTONOU
- prélèvement d'échantillon au mar
- des mesures de courants et de houle.

Ces études doivent bien entendu être pourvus d'éléments au moins une année, mais dès à présent le dispositif de mesures fonctionne et l'on peut envisager le début de réalisation au mois le réédit pour l'été 1952.

En outre le service des Travaux Publics possède les levés périodiques des déformations de l'embouchure de la lagune en mer pour deux périodes durant lesquelles le cordon littoral était ouvert celle de 1945 à 1947 et celle de 1947 à 1949. Ces levés permettant de régler exactement le modèle réduit.

Enfin Monsieur l'Ingénieur en Chef PILLARD-CONTEBERT chargé de mission par le Bureau Central d'étude pour les Equipements d'Outre-Mer (B.O.E.M.O.M.) vient de publier à la suite de son voyage au DAHOMEY un rapport préliminaire sur la question portuaire à COTONOU.

L'étude de ce rapport fera l'objet d'une note ultérieure, mais il faut noter dès à présent qu'il est peu favorable à la solution du port de batelage.

Les levés hydrographiques en lagune ont par ailleurs également commencé. Les premières mesures sont longues à effectuer car il faut finitiser entièrement le personnel africain à la lecture du cercle hydrographique et aux procédés de sonde.

3° / BESOINS

a) personnel	Dépenses annuelles	Frais d'investissement
Un agent technique hydro-grapho. (en place)	(p.m.) payé actuellement sur budget général 550.000	
Personnel africain		500.000
b) <u>Matériel technique et équipement</u>		
c) <u>Logement</u> (construction de 1 logement).	50.000	
T O T A L	600.000	500.000

A ces dépenses de fonctionnement, il faut ajouter celles entraînées par la réalisation du modèle réduit de l'embarcadere de la lagune à COTONOU - En effet cette embarcadere devra être aménagée même si le projet du port de batelage est abandonné, afin de contrôler le niveau de l'eau du Lac HOUOU en vue des aménagements agricoles.

Les études sur modèle réduit dureront au minimum deux ans 3 mois pour la construction du modèle
3 mois pour son réglage
En en d'assez divers

...../.....

d) entretien et réparation des installations fixes de la concession à savoir :

- BUREAUX (100 m2) seront terminés fin Mars 1953
- Magasin (85 m2) achevé
- Appentement de 40 mètres en lagune - achevé
- Hangar Atelier 200 m2 : sera terminé fin Mars 1952
- Slip-way de 80 mètres de longueur : sera terminé fin Mai 1952

e) fabrication de tous les accessoires de menuiserie et de forge nécessaires aux sections d'usage - (siges, balises, dispositifs de sonde, bornes, support de limnigraphes etc....)

Ces services fonctionnent normalement depuis peu il est actuellement dirigé par un chef mécanicien européen et comprend :

- des menuisiers, forgerons, peintres, maçon
- des équipages
- des manoeuvres

ens total actuellement une trentaine d'africains.

Ces besoins en crédits sont définis dans le tableau ci-dessous.

a) personnel	dépenses annuelles
un agent européen	payé actuellement sur Budget Général
personnel africain	3.000.000
b) Matériel auto	
un FOURMIGON DODGE (existe)	450.000
c)entretien et réparation du matériel naval de la Mission	300.000
d)entretien et réparation du matériel automobile de la Mission	500.000
e)fonctionnement et entretien de la drague à quilles.	250.000
f)entretien et réparation des installations fixes de la Mission.	300.000
T O T A L	5.500.000

CHAPITRE III

RECAPITULATION DES RESORTS DU PERSONNEL ET EN CREANCES

A

PERSONNEL

La pénurie de techniciens européens compromet très sérieusement l'activité de la Mission. Un ingénieur et un agent technique ne peuvent plus faire face à la multiplicité des études des qui au fur et à mesure de leur avancement deviennent de plus en plus complexes.

Il est indispensable et urgent d'affecter à la Mission d'autres techniciens sous peine de voir vouer à l'échec tous les efforts qui ont abouti jusqu'ici à créer une unité d'étude et à lui donner des moyens encore insuffisants certes, mais déjà appréciables.

Le tableau suivant fait apparaître le déficit en personnel européen :

FONCTION	GRADE	MAINTANT	A RECHANGER
Chef de Mission	Ingénieur des T.P.	I	-
Chef de section TOPOGRAPHIE	Ingénieur-géomètre	-	I
Adjoint au chef section TOPO.	Topographe	-	I
Chef de Sect. AGRICULTURE	Ingénieur-agriculteur (12)	-	I
Chef de Sect. HYDROLOGIE	Ingénieur-hydrologue	-	I
Adj. Chef. Sect. HYDROLOGIE	Agent technique	-	I
Chef Sect. HYDROGRAPHIE	Agent technique	I	-
Chef Sec. BUREAU	-	I	-
Chef Sec. MATÉRIEL	Chef mécanicien	I	-

Depuis le mois d'août 1951 tous nos efforts pour compléter ces effectifs ont été vains. La solution de ce problème relève de la compétence des services fédéraux qui seuls sont habilités pour signer des contrats. Mais jusqu'à présent ces services n'ont pas eu la possibilité de nous fournir un seul agent.

*****/****

Le problème demeure donc entier, il est à résoudre d'urgence avant les prochaines crises (juin 1959) afin de pouvoir effectuer de façon précise toutes les mesures indémnités à cette période.



CHACUN

1°/ Crédits affectés à la Mission d'étude

depuis le mois d'août 1951 (début de fonctionnement de cette unité).

Les crédits concernant des rubriques relevant des attributions de la Mission de l'ORDRE étaient les suivants au mois d'août 1951

FINES 1950 - EL CHAP. XII POETS LABORATOIRES

en autorisation de programme 13 millions
délégées en paiement au territoire 13 millions

Ce crédit quasi-totalement engagé lors de la constitution de la Mission correspondait aux dépenses suivantes.

Appontement terminé	595.000
Longer slip-way (en cours)	2.180.000
Magnésin (terminé)	540.000
Amorce (terminé)	25.000
Etudes (terminées)	725.000
Picks-up (terminé)	545.000
Ouvverture lagune (terminé)	600.000
2 chalands autosobiers et une vedette (terminés)	6.550.000
transit et remise en état des chalands et de la vedette (terminés)	310.000

TOTAL..... 12.000.000 FROS.

Du mois d'août au mois de novembre 1951 la Mission a donc assuré l'utilisation de ces crédits :

réception du matériel, continuation des travaux, début des études, compte-tenu du fait que la section locale de l'hydrogène les ayant gérés antérieurement en avait déjà utilisé une certaine partie.

...../.....

[illegible]

Cette dame a servi uniquement à l'acquittement d'une petite drague à cylindres. Le montage de cette drague est en cours mais les travaux correspondent ne pourront être surcoûtés, car aucun coût de pièces correspondantes n'a été alloué au service.

IN NOVEMBER 1951 THE AVERAGE GO TO AFFILIATIONS IN THE COM-
SECURE ON THIS WAS 10 HIGHEST NATIONAL UNIT, AS WAS, N.

cette œuvre a permis l'acquisition de l'équipement et le fonctionnement de la plantation dans le cadre du programme national.

(construction des bureaux de la Mission (terminée).....	2.500.000
habitations des pureurs (terminée).....	370.000
renforcement de la construction de la Mission (en cours).....	600.000
construction d'un pavillon à un logement (en cours).....	2.500.000
habilers du pavillon (en cours).....	100.000
renforcement de logement à 2.1070 (en cours).....	600.000
matériel technique (comprisé).....	1.750.000
matériel de transport.....	300.000
renforcement de la Mission (en cours).....	1.000.000

TO: SAC, NEW YORK
FROM: SAC, PHOENIX (77-106)
SUBJECT: MURDER OF MARTIN LUTHER KING, JR.
RE: BUREAU TELETYPE TO ALL OFFICES, APRIL TWENTY, SIXTYEIGHT.

ce programme avait été établi pour faire face aux dépenses jusqu'en 10 Mars 1953, date à laquelle nous espérons recevoir les crédits FIDES 1951/1952.

[illegible]

Pour cette conjonction nous avons révisé notre programme d'achat de matériel pour pouvoir fonctionner jusqu'au 15 mai 1968. Au-delà de cette date la situation financière de la Mission deviendra très critique et ne permettrait pas de continuer par une nouvelle année du budget général au FIDES (voir page précédente).

1

3°/ PROPOSITIONS DE CHARGES SPECIQUES A CE JOUR

a) En Mai 1951, dans le cadre des propositions pour le Budget FIDES 1951-52, Monsieur le Chef du Service des Travaux Publics du Territoire avait réclamé les crédits de paiement suivants :

- CHAP. CCC XXI AMT. 2 Aménagement des Fleuves
Delta de l'OUEME
Exercice 1951-52 15 Millions
Exercices ultérieurs 45 Millions
- CHAP. CCC XII AMT. I Ports Lagunaires
Port de batelage de COTONOU
- CHAP. CCIV Voies Navigables
Exercice 1951-52 20 Millions
Exercices ultérieurs 15 Millions

Il existait sur ce chapitre un crédit de paiement de 3 millions délégué pour l'exercice 1950/1951.

Un supplément de 5 millions avait été demandé pour 1951/52.

Ces propositions sont antérieures à la création de la Mission d'étude de l'OUEME.

Compte tenu des décisions qui sont intervenues depuis sur le sort des opérations nouvelles (programme 3) du plan quadriennal 1951-1955, il semble que nous ne pouvons plus rien attribuer en ce qui concerne les deux premières propositions.

b) propositions pour le plan quadriennal FIDES 1952 - 1955

En Novembre 1952 Monsieur le Chef du Service des Travaux Publics avait proposé l'ouverture des crédits de paiement suivants pour les chapitres concernant les attributions de la Mission de l'OUEME.

- CHAP. CCC XII Ports Maritimes et Lagunaires.

PORT DE BATELAGE DE COTONOU

1952-53	20 Millions	} Etudes complètes
1953-54	15 Millions	
1954-55	20 Millions	} travaux préliminaires.
1955-56	20 Millions	

*/....

3° / PROPOSITIONS DE CHAPITRES SPECIFIQUES A CE JOUR

a) En Mai 1951, dans le cadre des propositions pour le budget FINES 1951-52, Monsieur le Chef du Service des Travaux Publics du Territoire avait réclamé les crédits de paiement suivants :

- CHAP. CCC XII ART. 2 Aménagement des fleuves
Delta de l'OUENGE

Exercices 1951-52 15 Millions

Exercices ultérieurs 45 Millions

- CHAP. CCC XII ART. 1 Ports lagunaires

port de batelage de COYOHOU

Exercice 1951-52 20 Millions

Exercices ultérieurs 15 Millions

- CHAP. CCIV Voies Navigables

Il existait sur ce chapitre un crédit de paiement de 5 millions délégué pour l'exercice 1950/1951.

Un supplément de 5 millions avait été demandé pour 1951/52.

Ces propositions sont antérieures à la création de la Mission d'Etude de l'OUENGE.

Compte tenu des décisions qui sont intervenues depuis sur le sort des opérations nouvelles (programme 3) du plan quadriennal 1951-1956, il semble que nous ne pouvons plus rien attendre en ce qui concerne les deux précédentes propositions.

b) Propositions pour le plan quadriennal FINES 1952 - 1956

En novembre 1952 Monsieur le Chef du Service des Travaux Publics avait proposé l'ouverture des crédits de paiement suivants pour les chapitres concernant les attributions de la Mission de l'OUENGE.

- CHAP. CCC XII Ports Maritimes et lagunaires.

PORT DE BATÉLAGÉ DE COYOHOU

1953-53
1953-54

20 Millions
15 Millions

Etats complets

1954-55
1955-56

30 Millions
30 Millions

Travaux préliminaires.

CHAP. CCC III Travaux hydrauliques

Aménagement du delta "Gouge-30"

		Achèvement des études et tranchée de démarrage
1952 - 53	30 Millions	!
1953 - 54	30 Millions	!
1954 - 55	50 Millions	!
1955 - 56	50 Millions	!

...../.....

C O N C L U S I O N

Le principe des études de l'aménagement de l'OUEME et du débouché en mer de la lagune de COTONOU est dorénavant un fait admis.

Une mission d'étude administrative existe maintenant officiellement, elle est seule responsable devant le gouverneur du DAHOMEY de l'établissement du projet de mise en valeur de la basse vallée de l'OUEME. Ce projet se précisera au fur et à mesure de l'avance des études mais ne saurait être complet avant fin 1954.

Nous rappelons brièvement ci-dessous les trois principaux problèmes à résoudre pour permettre à la Mission de faire face aux problèmes de tous ordres qui se posent :

1°/ PERSONNEL Les cinq techniciens réclamés ci-dessus, peuvent arriver immédiatement à PORTO-NOVO la mission d'étude peut leur fournir le logement, et une partie des moyens - matériel pour exécuter leur travail.

2°/ CREDIT

Une nouvelle avance de 15 Millions du Budget général au FIDES permettrait non seulement d'attendre la délégation des crédits 1952-53 du Plan quadriennal, mais également de financer la collaboration de l'I.C.H., l'I.R.H.O. et l'O.R.S.O.M., collaboration dont le principe est maintenant acquis et qui sera prochainement consacré par la signature de conventions particulières.

3°/ MODALITES D'UTILISATION DES CREDITS FIDES

Aux termes de la circulaire n°504 du 13 juillet 1951 de Monsieur le Gouverneur Général il est précisé, que en ce qui concerne les crédits FIDES "..... toutes dépenses d'équipement administratif, même ayant une repercussion économique devra être exclue des programmes à venir....."

Or la majeure partie des crédits d'une Mission sont destinés à rémunérer, loger et équiper des techniciens à l'exclusion de tous travaux importants.

...../.....

GOUVERNEMENT GENERAL

DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANCAISE

TERRITOIRE DU DAHOMY

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

NOTE

sur l'activité de la Mission
d'Etude de l'OUENGE

SOMMAIRE

PREAMBULE

CHAPITRE I : Objectifs - Historique - Principe des Etudes

CHAPITRE II : Organisation et Mise en Oeuvre des moyens

CHAPITRE III : Durée et Financement des Etudes

CONCLUSION.

GOUVERNEMENT GENERAL
DE
L'AFRIQUE OCCIDENTALE
FRANCAISE

TERRITOIRE DU DAHOMEY

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N O T E

sur l'activité de la Mission
d'Etude de l'OUEME

P R E A M B U L E

La Mission d'Etude de l'OUEME est une unité administrati-
ve fonctionnant au sein du Service des Travaux Publics du DAHOMEY.

Elle a commencé son activité le 15 Août 1951.

Un arrêté de Monsieur le Gouverneur du DAHOMEY en date
du 14/1/1952 a consacré officiellement son existence.

Depuis neuf mois, la Mission s'efforce

1°/ de réunir les moyens en personnel, matériels, bâtiments et
crédits définis dans son rapport d'organisation en date du 14/1/52

2°/ de commencer les études.

La présente note fait un rapide bilan de cette activité.

| C H A P I T R E I |

OBJECTIF-HISTORIQUE-PRINCIPE DES ETUDES

Objectif.

La Mission a pour objectif l'étude des possibilités d'aménagement hydroagricole des terres de la vallée alluvionnaire de l'OUEME (ou delta) afin de les rendre aptes à certaines cultures industrielles (palmier à huile) ou vivrière (maïs, riz).

Ces disponibilités en terres nouvelles doivent permettre d'assurer la relève des sols surpeuplés du Bas-Dahomey qui sont soumis à une culture intensive et qui s'épuisent progressivement.

Historique

L'idée de cet aménagement a été lancée en novembre 1946 par MM. BOURHIÈRE et GUERARD respectivement chefs des services des Travaux Publics et de l'AGRICULTURE du DAHOMÉY.

Depuis cette époque un certain nombre de missions extrêmement brèves (deux à trois semaines) ont été envoyées sur l'OUEME entre 1947 et 1950.

- Mission agronomique et pédologique de MM. MINJOZ et MAIGNIEN en Juin 1947.
- Mission Hydraulique de Monsieur PRUNET (Sté. MEYRPIC) en Avril 1949.
- Mission C.G.O.T. de MM. COLENO et MAGRON en Juin 1949
- Mission pédologique de M. LENEUF (O.R.S.O.M.) en 1950.

Tous les rapports de ces missions envisagent favorablement l'aménagement de 30 à 40.000 ha de terres, mais réservent, bien entendu, leurs conclusions dans l'attente d'études topographiques et hydrologiques précises.

Ces études ne pouvaient être confiées qu'à un organisme séjournant plusieurs années au DAHOMÉY.

Un projet de convention entre le Gouverneur du DAHOMÉY et la société MEYRPIC fut établi en 1949 par le service de l'Agriculture ; ce projet n'eut pas de suite.

Un certain nombre d'autres solutions sortant du cadre de cette note furent alors envisagées par le Département, et finalement il fut décidé en 1951 de confier ces études au Service Fédéral de l'Hydraulique qui détacha un Ingénieur au DAHOMÉY en Juin 1951.

.....

Le principe d'une mission d'étude administrative était ainsi acquis il restait à l'organiser et à lui fournir le personnel, le matériel et les crédits nécessaires.

Principe des études

En première approximation l'étude d'un problème d'aménagement hydro-agricole peut se concevoir de deux façons différentes :

a) connaissance des possibilités de maîtrise des eaux et recherche d'une culture s'adaptant à ces possibilités.

b) connaissance des cultures à implanter compte-tenu de la nature des sols ainsi que des besoins économiques du territoire et recherche de la solution hydraulique correspondante.

Le choix entre ces deux solutions est conditionné par la connaissance simultanée de la topographie, de l'hydrologie et de la pédologie de la région intéressée.

En outre l'étude de l'aménagement de l'OUEME conduit à tenir compte d'un quatrième facteur : l'hydrographie des côtes et des lagunes.

En effet les lagunes du bas-delta (cf. plans ci-joints) exutoires naturels du système de l'OUEME ne communiquent avec la mer que par deux ouvertures l'une permanente située à LAGOS (Nigeria) à laquelle on accède par un chenal d'une longueur de 100 km. environ, l'autre semi-permanente située à COTONOU.

Le contrôle de l'ouverture de COTONOU permet de limiter l'élévation du plan d'eau des lagunes au moment des crues et par conséquent les inondations du bas-delta.

Malheureusement ce contrôle est rendu extrêmement difficile par l'existence d'un transport de sable important le long de la côte.

C'est ainsi que l'on est amené à envisager la réalisation d'un ouvrage à COTONOU devant permettre, soit de maintenir une ouverture permanente, soit de rendre possible une ouverture temporaire pour une dénivellée entre le niveau des lagunes et le niveau moyen des mers considérée dans les conditions actuelles comme insaisissable pour la réussite de l'opération.

...../.....

Dans le cas où l'ouverture permanente s'avèrerait être la meilleure solution pour la maîtrise du niveau des lagnes, il vient normalement à l'esprit de chercher quels seraient les travaux supplémentaires pour rendre la passe navigable afin de réaliser dans le chenal de COTONGU entre le pont et la mer un port de batelage.

Les boats qui assurent actuellement le trafic entre les navires mouillés sur rade et le wharf pourraient ainsi venir opérer en eau calme et à quai.

C'est sous cet angle d'utilisation corollaire des ouvrages d'aménagement hydraulique du delta qu'il y a lieu de considérer le problème du port de batelage.

C H A P I T R E I I

ORGANISATION ET MISE EN OEUVRE DES MOYENS

Etat d'avancement des Etudes au 15 Mai 1952.

Pour mener à bien une tâche comportant des techniques extrêmement variées et souvent fort complexe il était nécessaire de recourir périodiquement à des organismes extérieurs disposant de techniciens de grande valeur et de matériels ou de laboratoire spécialisés.

Il n'était pas moins indispensable de créer dans le cadre du territoire une Unité permanente dont le rôle consistait non seulement à effectuer sur le terrain les mesures et des observations mais encore à coordonner l'activité des organismes extérieurs et à concevoir l'ensemble du projet d'aménagement.

Cette unité permanente est la Mission d'Etude de l'OUEME.

Les organismes extérieurs sont :

- Le Bureau Central d'Etude pour les Equipements d'Outre-Mer (B.C.E.E.O.M.)
- L'Office de la Recherche Scientifique d'Outre-Mer (O.R.S.O.M.)
- L'Institut Géographique National (I.G.N.)
- L'Institut de Recherche pour les Huiles et Oléagineux (I.R.H.O.)
- La Compagnie Générale pour les Oléagineux Tropicaux (C.G.O.T.)
- Le Service HYDROGRAPHIQUE de la Marine (Aviso BEAUXTEMPS-BEAUPRE)
- Les Services Administratifs (Agriculture, Eaux et Forêts, Elevage, Météorologie, Affaires Economiques).

L'aide apporté par ces différents organismes est décrit ci-après dans le cadre de l'organisation de la Mission d'Etude.

Conformément aux principes d'étude énoncés au chapitre I ci-dessus la Mission d'Etude de l'OUEME comporte quatre sections techniques TOPOGRAPHIE- HYDROLOGIE- AGROLOGIE- HYDROGRAPHIE.

Elle comprend en outre deux services de fonctionnement un service " BUREAU " et un service " MATERIEL ".

Si la Mission dispose actuellement des 2/3 du matériel et des bâtiments nécessaires; elle souffre par contre d'un déficit grave en techniciens, topographes en particulier comme le fait apparaître le tableau suivant :

....//

Fonction	Grade	EFFECTIFS	
		Théorique	actuel
Chef Mission	Ingénieur Contractuel des T. P.	I	I
Section TOPOGRAPHIE	Ingénieur Géomètre.	I	0
"	Géomètre	3	I assistant Topographe Africain,
Section HYDROLOGIE	Ingénieur Hydraulicien	I	I
"	Agent Technique.	I	0
Section AGROLOGIE	Ingénieur AGRO NOME	I	0
Section HYDROGRAPHIE	Agent Technique.	I	I
Service BUREAU	Chef Comptable	I	I
Service MATERIEL	Chef Mécanicien	I	I

Section TOPOGRAPHIE (cf. plan n°1 ci-joint)

La vallée alluvionnaire de l'OUEME intéresse une superficie d'environ 2.200 km.².

Cette vallée sauf pour la bande côtière et les lagunes pour lesquelles il existe une carte régulière au 1/100.000 récente (1939) n'a possédé que des levés de reconnaissance inutilisables pour des études précises.

Le programme de levés qui est réalisé avec l'aide de l'IGN comporte les deux étapes suivantes :

I^{ère} URGENCE

photo-plan

-Exécution d'un photo-plan au 1/20.000 de l'ensemble de la vallée alluvionnaire - 800 km² ont déjà été photographiés par une escadrille de l'I.O.N. basée à LOME en Février 1952 ;

..../....

.....Le reliquat (1400 km²) sera exécuté en Octobre-Novembre 1952 par une escadrille basée à RAMAKO -(cf. plan n°1)

Nivellements de précision

- La vallée alluvionnaire de l'OUEME a bénéficié du nivellement de précision exécuté de Novembre 1951 à Avril 1952 par l'I.G.N. sur l'itinéraire LOME-COTONOU-PORTO-TOHAOUROU.

Une partie de ce nivellement borde la zone à étudier au sud, à l'Est et au Nord (cf. plan n°1)

- Exécution par la Mission de l'OUEME de deux nivellements de précision complémentaires (cf. plan n°1)

Le premier complétant celui de l'I.G.N. en cheminant le long de la bordure OUEST de la vallée.

Le second destiné à encadrer les zones de dépression situées au N.W. de la vallée alluvionnaire.

Nivellements secondaires

- au 15 Mai 1952 la Mission a déjà exécuté en brousse 80 km de nivellements secondaires se rattachant aux nivellements de précision destinés principalement à niveller les échelles limnimétriques - Ce chiffre sera doublé le 15 Juillet 1952.

2ème URGENCE

- Nivellement de précision complémentaires
 - le long de l'OUEME et de la SO
 - dans le bas-delta.
- Resserrement des mailles de nivellement secondaire
- Eventuellement exécution par procédé photogrammétrique du plan directeur au 1/20.000 pour les zones reconnues les plus intéressantes.

Monsieur RUMEAU Inspecteur Général des services Géographiques de la France d'OUTRE-MER a effectué une tournée dans le delta de l'OUEME lors de son passage au DAHOMEY en Mars 1952.

Section HYDROLOGIE (cf. Plan n°2 ci-joint)

Elle a pour mission

- 1°/ l'étude des régimes de l'OUEME et de ses affluents en amont de la vallée alluvionnaire.

....

Il a été reconnu indispensable d'étudier sur des casiers d'essai les variétés susceptibles de s'adapter le plus efficacement aux conditions du bas-delta.

Un premier casier est en cours d'aménagement sur la SO défluent de l'OUENNE ; il va y être semé du riz flottant en provenance du NIGER.

Enfin la C.G.O.T. dispose actuellement d'un géologue et d'un topographe dans le moyen-delta (voir plan n°2) et poursuit dans cette zone des études en vue de la création d'une palmeraie de 3.000 has dont un secteur pilote de 500 has.

La Mission d'Etude a effectué au 15 Mai 1952 60 sondages ou puits et prélevé 200 échantillons dont 140 ont été portés au Laboratoire pédologie de l'O.R.S.O.M. à IOMÉ.

Le plan n°3 ci-joint précise l'implantation de ces sondages et puits.

Il indique en outre compte tenu de nos connaissances actuelles quelle pourrait être la destination future des terres du delta - Les superficies mentionnées correspondent à la zone à étudier, celles effectivement aménageables ne représentant que 60% environ du chiffre inscrit.

Section HYDROGRAPHIE - Elle a pour Mission

- la détermination et la mesure des différents paramètres devant servir à l'étude du débouché en mer de la lagune à COTONOU et plus particulièrement à l'établissement du modèle réduit de ce débouché.
- Les levés hydrographiques en lagune
- l'aménagement des chenaux pour la navigation des grosses pirogues.

Les relevés de marées sont effectués depuis le mois de septembre 1951.

Les mesures de houle (vitesse, longueur d'onde, amplitude, direction et de déformation de côte) ont commencé au mois de février 1952.

Le Service Hydrographique de la Marine a envoyé à COTONOU en Janvier 1952 l'avis REAUXTEMPS-BEAUPRE qui a exécuté le levé des fonds de la rade.

.....

Le B.C.E.E.O.M. a chargé de Mission en Décembre 1951, Monsieur l'Ingénieur en Chef PELNARD-CONSIDERE afin d'étudier les possibilités de création d'un port de batelage à COTONOU - Le rapport préliminaire de Monsieur PELNARD-CONSIDERE n'est pas favorable à cette solution.

Enfin le B.C.E.E.O.M. vient de déléguer au DAHOMEY pour une période de un Mois environ Monsieur l'Ingénieur en Chef MACHEFAUX, afin d'examiner en liaison avec la Mission d'Etude vers quelle solution doit s'orienter le projet d'aménagement général du delta dans l'état actuel de nos connaissances.

Aperçu sur les moyens matériels de la Mission d'Etude de l'OUEM

Moyens de transport - automobile : Jeep 1 PICK-UP DODGE
 Naval : 2 chaloupes habitables (ST)
 : 1 Vedette (9 T)

Bâtiments (à P.NOVO) - Bureaux, Magasin - Hangar - Atelier et
 Slip-way-Appontement sur la lagune
 Un pavillon et 4 logements loués en vil.

PRINCIPAL MATERIEL TECHNIQUE

<u>Topographique</u>	1 Tachéomètre, 1 niveau WILD N°3 1 Théodolithe WILD T2
<u>Hydrologique</u> (on commande)	Moulinet DUMAS, courantmètre OTT
<u>Agrologique</u>	1 sonde à main nécessaire pour analyse ra- de des sols et de l'eau.
<u>Hydrographique</u>	4 limnigraphes BRILLE 2 cercles hydrographiques

La Mission dispose en outre d'une petite drague à cuiller susceptible d'approfondir des chenaux pour l'amélioration de la navigation lagunaire, indigène et éventuellement pour déblayer un casier rizicole.

...../.....

CONCLUSION

La Mission d'Etude de l'OUEME dispose maintenant de l'infrastructure nécessaire pour assurer dans de bonnes conditions le travail qui lui est confié.

Elle possède - les moyens de transport automobiles et fluviaux
 - les bâtiments (bureaux, atelier, magasin)
 - les logements
 - le matériel technique

Il ne lui manque plus que les techniciens européens et en particulier les topographes (cf. chapitre II ci-dessus) pour accroître son rendement et tenir les délais mentionnés au chapitre III. Cette carence de techniciens diminue de façon importante le volume des études qui pourrait être effectué compte-tenu des moyens qui sont maintenant à sa disposition.

Par ailleurs, puisque les études d'aménagement de l'OUEME forment maintenant un ensemble avec un organisme coordinateur doté d'un programme et de moyens bien définis, il serait hautement souhaitable que les crédits affectés à ces études soient groupés sous une même rubrique et que leur déléation soit assurée dans le temps pour des périodes d'au moins un an.

Enfin, comme s'efforce de le réaliser depuis plusieurs mois, Monsieur le Gouverneur, le Chef du Service des Travaux Publics et le Chef de la Mission, il est indispensable que la collaboration de tous les organismes participant directement aux études (BOCEOM, C.C.O.T., I.R.H.O., O.R.S.O.M.) soit définie de façon claire et précise par des conventions afin d'éviter la répétition des études, la dispersion des responsabilités et la dilapidation des crédits.

Ces conditions une fois réalisées doivent permettre de mener à bien les études d'aménagement du delta de l'OUEME.

PORTO-NOVO, le 24 MAI 1962
 Le Chef de la Mission d'Etude



J. Audon

J. AUDON

Ingénieur des Arts et Manufactures

JE/1
Convention Générale

de l'Afrique Océanale
Française

Territoire de Mayotte

Service des Travaux Publics

Mission d'Etude Générale

REPARTITION FINANCIERE

LIBREMENT - EGAL - PEA TRIBUTIF

Mise à jour
à la note sur l'acti-
vité de la mission
au 15/5/1953

NOTE
sur la situation financière
de la
Mission d'Etude de
L'OUAGGA

Par sa lettre n°520/Plan du 18 Mai 1952 adressée
résumant ainsi les dispositions prises pour assurer le finan-
cement des études de la Mission de L'OUAGGA.

1° Attribution le 2 Octobre 1951 d'une avance de 10 millions
sur Budget Général - Chapitre 43 - ART. 2 Avance au FIDES.

2° Affectation aux études du delta de L'OUAGGA d'un crédit
d'engagement de 20 millions sur FIDES (1951-52) Chapitre 114
ART. 2 - voies navigables.

Sur ces 20 millions d'engagement, une tranche de
crédit de paiement de 8.171.000 francs était ouverte dont 4 mil-
lions étaient alloués au territoire le 3 Avril 1952.

3° Inscription par le territoire sur le plan quadriennal
1952-56 des crédits nécessaires à la poursuite des études et
avec remboursement de l'avance faite sur Budget Général.

A l'heure actuelle la situation est la suivante :
1° BUDGET GENERAL CHAP. 43 ART. 2

Avance au FIDES

! en engagement 10 millions
! en paiement 10 millions

La totalité de ce crédit est engagée : les opérations
correspondantes sont terminées (voir Note d'activité p.14)

DEVIS DES TRAVAUX
DE LA MISSION JUSQU'AU 30 JUIN 1953

Ce devis est un complément de celui indiqué dans la
Note d'activité.

Fonctionnement de la Mission

 (du 16/9/1952 au 30/6/1953)

<u>Personnel</u> africain	60 ouvriers à 225 Frcs moyen =	400.000	
	manoeuvres temporaires =	100.000	
<u>Personnel</u> européen	7 agents à 70.000 =	500.000	
	(y compris voyage)		
			1.000.000 1.000.00

Fournitures

- Essence, huile, gas-oil etc...	
- peinture, bois, ciment etc...	
- fournitures laboratoire, dessin, bureau	
- entretien et réparation du matériel et bâtiment	
- loyer en ville.....	600.000
Travaux topographiques exécutés par MM. MEAR et DUMAS..	200.000
TOTAL MENSUEL.....	1.800.000

soit1.800.000 x 9,5 =

17.100.000

Le financement des collaborations des organismes extérieurs a été chiffré

à 1.000.000 pour l'I.R.H.O. jusqu'à Décembre 1952
et 2.600.000 pour B.C.E.E.O.M. et l'O.R.S.O.M.

Il faut ajouter les dépenses de fonctionnement à l'exclusion des bâtiments de l'I.R.H.O. pour la période de Décembre 1952 à Juillet 1953,

soit environ900.000

.../...

25 FEVRIER 1952

BUREAU DU PLAN

N° 288 / PLAN

OBJET :

a/s : Aménagement
OUEME et Port La-
gunaire de COTONOU

Le Gouverneur de la France d'outre-Mer
GOUVERNEUR DU DAHOMEY
Chevalier de la Légion d'Honneur

à

Monsieur le Haut-Commissaire de la République
GOUVERNEUR GENERAL DE L'A.O.F.
officier de la Légion d'Honneur
(Direction Fédérale du Plan

DAKAR

Monsieur LE MINISTRE de la France d'outre-Mer
(Direction Générale du Plan)

PARIS

Le problème de la mise en valeur de la basse vallée de l'OUEME vous a été exposé dans ses éléments essentiels, sur place, au cours de votre dernière tournée au Dahomey en décembre dernier.

Il m'a paru utile de faire le point, aujourd'hui, de son état d'avancement, afin de situer exactement dans le temps la marche de l'affaire et les différentes étapes franchies ou à franchir, afin d'autre part d'obtenir l'intervention de votre haute autorité pour régler certains aspects de la question.

° ° °

Un arrêté que j'ai signé le 14 Janvier 1952, a créé la Mission de l'OUEME, fonctionnant au sein de la Direction locale des Travaux publics, en vue de mener conjointement les études de l'aménagement du delta de l'OUEME et celles du port lagunaire de batelage de COTONOU.

Vos lettres n°72/TP du 3 AOUT 1950 et n°06590/TPH du 19 juillet 1951, mettant un terme aux hésitations antérieures sur le choix des moyens à mettre en oeuvre et des organismes chargés de les appliquer (entreprises privées, sociétés d'économie mixte etc...), décidant de confier toutes les études de ce problème à un service technique officiel, celui de l'Hydraulique, et avaient permis, par ce choix, de s'engager de façon décisive dans une voie nette.

La Mission, dirigée par M. l'Ingénieur FAUDON, a dès maintenant, une existence réglementaire et fonctionne avec les moyens dont elle a été peu à peu dotée. Le personnel en place s'active de façon très satisfaisante, et je pense pouvoir vous faire tenir, dans un bref délai, un rapport technique sur le développement des premiers travaux.

...../..

Deux points seulement demandent à être précisés, touchant le financement et le personnel nécessaire.

Le Budget Général supporte, à l'heure actuelle, les frais de études engagées, et je pense que cette formule pratique, bien que, je le sais provisoire, devrait être maintenue jusqu'à l'achèvement des travaux. Je serais heureux en tout état de cause, que les prévisions qui seront présentées en temps utile soient retenues afin d'éviter tout-à-coup et retard.

Dans le domaine du personnel, malgré la constitution progressive d'un petit noyau de techniciens, des lacunes sérieuses existent, et la présence d'un ingénieur agronome spécialiste des problèmes hydrauliques agricoles, ayant servi en Indochine ou dans l'aménagement de canaux rizières ailleurs, serait hautement désirable.

Je dois signaler en outre un point délicat où des retards d'exécution risquent de se répercuter dangereusement sur l'ensemble des travaux, celui des travaux cartographiques et topographiques. Il n'existe pas, comme vous le savez, de carte ou de levé de la région étudiée, mais l'on pouvait espérer que, grâce à la campagne exécutée cette année au Dahomey-Yogo par l'Institut Géographique National, cette lacune serait entièrement comblée. Plusieurs brigades au sol travaillent actuellement sur place mais il reste à compléter la couverture aérienne de la basse-côte et de la basse vallée de l'OUEME, dont les clichés, déjà pris au cours de campagnes antérieures, ont malheureusement été détruits au cours d'un accident d'aviation à NIAMEY. Par suite d'incidents analogues et de la destruction d'un avion en Guinée, la nouvelle mission de l'escadrille spécialisée arrivée trop tard sur place n'a pu encore s'exécuter du fait de conditions atmosphériques défavorables, bien que l'Institut Géographique National ait accepté, sur ma demande de prolonger la campagne de trois semaines, il est possible que, cette année encore, la couverture aérienne ne puisse être exécutée.

Dans cette fâcheuse hypothèse le Chef de la Mission de l'OUEME devrait faire procéder lui-même au levé des régions objet de son étude, ce qui n'est pas une tâche facile vu l'importance et la difficulté des travaux topographiques sur le terrain et vu le manque de personnel spécialisé à cet effet. Recourir à l'entreprise privée sera peut-être possible, mais bien aléatoire et malgré les retards que cela suppose, j'estime en définitive que la meilleure solution serait encore de faire procéder, au cours de l'automne prochain, à un nouvel essai de couverture aérienne.

Je sais que le personnel de l'Institut Géographique ne ménage ni ses efforts, ni sa peine pour que le Dahomey soit doté, dans un avenir raisonnable, de très bonnes cartes, et je souhaiterais que vous vouliez bien intervenir auprès de ses directeurs, en insistant pour que les travaux de l'OUEME, fassent l'objet d'une nouvelle tentative dès que cela sera réalisable.

Heureusement, la mission hydrographique du BEAU TEMPS-BEAUPRI indispensable également à l'étude des courants et de la houle en face du débouché de l'OUEME, s'exécute, elle, dans des conditions satisfaisantes et viendra grossir les documents indispensables.

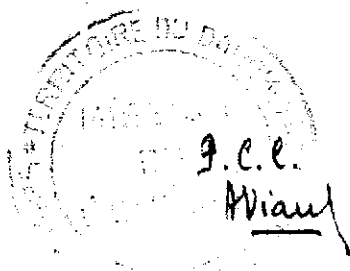
Somme toute, malgré les difficultés normales d'une telle entreprise, les travaux de la Mission avancent favorablement, et on peut espérer que sur la fin de l'année, une vue claire des possibilités appuyée sur des chiffres, non plus approximatifs mais reposant sur des réalités exactes.

Je suis naturellement amené à évoquer maintenant les études et projets, que poursuivent ou envisagent certains organismes semi-administratifs, et tout particulièrement l'I.R.H.O. et la C.G.O.T dont il a été souvent question dans les correspondances antérieures. Le problème des études aurait été résolu par la question de la Mission de l'OUENNE ces organismes envisagent, soit une participation à des travaux limités liés à celles-ci, soit même de consacrer une partie de leurs ressources à la mise en valeur de la basse vallée de l'OUENNE, si elle apparaît rentable, et si elle est un jour décidée.

En ce qui concerne l'I.R.H.O., j'ai pris contact avec les représentants de cet Institut, je les ai priés de m'indiquer le but de leurs préoccupations et de leurs recherches et les propositions qu'ils pourraient faire, et j'espère pouvoir déterminer avec eux dans un délai assez bref un plan de travail où seront délimitées de façon exacte la part qu'ils désirent assumer dans l'oeuvre entreprise, et les conditions de leur action et je vous tiendrai naturellement au courant des réponses qui me seront faites.

Pour la C.G.O.T. par contre je ne possède aucune indication précise bien que cet organisme ait sur place un technicien, fort sympathique certes, mais qui poursuit sur le terrain des études dont j'ignore le but le développement et les conclusions. Or, il s'avère déjà hautement impensable pour éviter le risque de conflits de diverse nature, que l'autorité territoriale soit exactement informée du sens de cet effort, touchant en particulier la participation éventuelle de cette société à la mise en valeur du delta. Je me permets d'attirer votre haute attention sur le long travail de préparation des esprits qui devra précéder tout programme et ses modalités d'application, l'attribution de superficies à mettre en valeur, quelle qu'en soit l'étendue, doit être réglée en effet en tenant compte de la psychologie des populations en place, elle ne peut négliger, sur le plan politique, de prendre en considération les réactions des représentants élus du territoire et de l'assemblée locale qui sera appelée à se prononcer sur tous ces problèmes.

Je serais donc heureux s'il pouvait être possible d'avoir quelques indications, en temps utile, sur les projets de la C.G.O.T. étant bien entendu que le territoire sera évidemment heureux de seconder dans la mesure du possible toute initiative concrète./.



Charles-Henri BONFILS.

DAKAR, le 15 MAI 1952

DIRECTION DU PLAN

OBJET :

Delta Ouémé

LE HAUT COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
GOUVERNEUR GENERAL DE L'A.O.F.
officier de la Légion d'Honneur

à

Monsieur le GOUVERNEUR du DAHOMEY

à PORTO-NOVO.

REFERENCE : votre 288/Plan du 25.2.1952

En accusant réception de votre lettre précitée relative à l'étude et à la mise en valeur de la basse vallée de l'OUEME, j'ai l'honneur de vous informer des mesures que j'ai prises en réponse aux divers points de votre correspondance.

A.- Financement.-

Aucun crédit n'ayant pu être inscrit au FIDES 50-51 pour ces études, j'ai mis à votre disposition, le 2 octobre 1951 pour permettre le fonctionnement de la Mission déjà constituée en fait à l'époque, une avance de 10 Millions sur Budget Général Chapitre XLIII - Article 2 - Avance sur FIDES.

D'autre part, lors du dernier remaniement du FIDES j'ai pu obtenir que 20 Millions C.F.A. soient ajoutés en engagement à la rubrique, "Aménagement des lagunes du Bas-Dahomey et de la Côte d'Ivoire" - Programme I Chapitre II 4 - Voies Navigables Art. 2. Ces 20 Millions étant entièrement destinés aux études du delta de l'OUEME. En même temps une nouvelle tranche de crédit de paiement de 8 Millions cent soixante onze mille francs a été ouverte (sur laquelle 4 Millions viennent de vous être délégués) qui vous permettra d'assurer le fonctionnement de la Mission jusqu'à l'adoption du plan quadriennal FIDES 1952/56. Il vous appartient de demander l'inscription sur ce dernier des crédits nécessaires à la poursuite des études et, bien entendu au remboursement de l'avance faite sur BUDGET GENERAL.

A la suite d'instructions qui viennent de me parvenir, à l'instant, ces études seront inscrites sur la tranche 52/56 au titre opérations nouvelles - Etudes.

B.- Personnel et équipement de la Mission

Cette question, que vous avez évoquée à nouveau le 22 Mars par la lettre 438, fait l'objet d'étude de la part de mes services

Au moment de la mise au point du projet, il pourrait être d'autre part, utile comme vous l'indiquez dans votre lettre, de faire appel au même Bureau pour résoudre certains problèmes particuliers.

D.- Travaux Cartographiques et Topographiques.-

Vous avez dû recevoir la visite de l'Inspecteur Général RUMEAU, chef des services Géographiques d'Outre-Mer, qui vous aura donné des assurances sur le déroulement futur des travaux restant à effectuer par le service Géographique : c'est-à-dire ce qui n'a pas été photographié déjà au 1/20.000 (zone jaune de la carte) et qu'une escadrille doit déterminer au début de l'automne.

par ailleurs le nivellement de précision de premier ordre (tracé bleu) est terminé et sera connu probablement d'ici 1 mois ou 2.

E.- Action I.R.H.O. et C.G.O.T.-

- a)-I.R.H.O? : Je réponds sur ce point par une correspondance particulière.
- b)-C.G.O.T. : la lettre n°4.187 du 9.4.52 du Ministre à la C.G.O.T. dont vous avez dû recevoir ampliation, demande également une mise au point.

De mon côté, j'ai pu obtenir les assurances suivantes du Comité technique de la C.G.O.T. qui s'est réuni à DAKAR, le 31 Mars 1952

"Un prospecteur rechercherait depuis quelques mois, (et sa mission ne dépassera pas 1 an) les possibilités de créer une palmeraie artificielle (et non régénérer l'ancienne) dans les parties sèches du delta de l'OUEME, sans dépasser la profondeur des puits de 5 mètres. Ce serait un pédologue, mais qui s'intéresserait surtout à la profondeur de la nappe phréatique. Il travaillerait en liaison avec votre mission à qui il communiquerait le résultat de ses travaux dans les trois mois qui en suivront la fin. J'ai recommandé la prudence dans les estimations et en outre la liaison avec le Département et l'I.R.H.O?

c) - par ailleurs, il importe de ne pas négliger l'expérience du service local de l'Agriculture : sa documentation devrait permettre d'éviter certains errements.

X
X X
X

De toutes manières, je veux suivre personnellement cette opération et je donne des ordres pour que toute aide vous soit acquise dans le lancement de cette entreprise économique et sociale de première importance pour votre Territoire./.

Pour le Haut Commissaire
et par délégation
Le Gouverneur secrétaire Général
SIGNE : LE LAYEC

.....
Copie certifiée conforme
P. NOVO, le 4 JUIN 1952
LE CHEF DU BUREAU DU PLAN

A. G A B R I A U
Adm. en chef de la F. O. M.

REC
MAY 1952
F. O. M.